

Administrer et produire dans le spectacle vivant

Module 1 : Connaître l'environnement du spectacle vivant

Module 2 : Connaître le cadre juridique, les obligations fiscales et sociales

DESCRIPTION

Cette formation offre une vision globale des dimensions juridiques, fiscales, sociales nécessaires à la compréhension du cadre légal et réglementaire des compagnies artistiques pour en assurer une gestion sereine tout en se repérant au sein de son écosystème. En trois jours, elle pose les bases d'une structuration saine et d'un fonctionnement sécurisé en connaissance des particularités de l'environnement professionnel du spectacle vivant. Cette formation favorise les échanges de pratiques professionnelles et apporte des réponses précises aux préoccupations des participants.

PUBLIC

Arts vivants

Toute personne professionnelle, confirmée, en émergence ou débutante, salariée ou bénévole d'une structure existante, récente ou plus ancienne.

Public domicilié en Bourgogne -Franche-Comté

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Module 1

- Acquérir ou renforcer la connaissance de son environnement professionnel
- Prendre en compte les pratiques professionnelles inhérentes au milieu du spectacle vivant
- Acquérir ou renforcer ses repères liés à ce milieu et mieux s'adapter à son évolution
- Définir l'écosystème du spectacle vivant
- Travailler sa représentation de l'environnement du spectacle vivant et la partager

Module 2

- Entreprendre dans le secteur culturel en tant que producteur de spectacle en ayant conscience du cadre réglementaire (droits et obligations)

CONTENU

Module I

Ecosystème du spectacle vivant

- Présentation, co-construction. Vers une définition commune.

Repères historiques et spécifiques du système culturel français

- Les politiques culturelles en faveur de la création artistique et du spectacle vivant
- Création d'un réseau des scènes, de festivals et d'organismes institutionnels

Dispositifs de soutien et d'aide pour les différentes disciplines qui composent le spectacle vivant : théâtre, danse, arts de la rue et espace public, cirque, marionnettes, conte

- Construction et évolution des dispositifs
- Tronc commun au spectacle vivant
- Spécificités et réseaux pour chaque discipline

Institutionnalisation. Professionnalisation. Evolution des pratiques

- Loi ESS de 2014
- Réforme de la fonction publique territoriale en 2015
- Révolution digitale
- Nouveau rapport aux subventions
- Droits culturels
- Crise sanitaire, sociale, économique et politique

Evolution de l'environnement. Evolution des pratiques

- Réseaux professionnels du spectacle vivant et spécifiques à une discipline artistique ou à une catégorie identifiée
- Réseau du conseil, de l'accompagnement, de la formation

Rencontres professionnelles, représentation, course à la reconnaissance, création de son propre réseau

Travail de sa représentation de l'environnement du spectacle vivant et la partager

CONTENU

Module 2

1. Introduction

- Le rôle de l'administrateur / Le métier d'administrateur au quotidien

2. Cadre juridique

- Définition du spectacle. Les droits d'auteur. Les entrepreneurs de spectacles (lieu, producteur, tourneur, occasionnel)
- Le cadre légal et la licence d'entrepreneur de spectacles

3. Cadre social et fiscal

- Dispositions générales et définitions (statut artiste, technicien, auteur...), les statuts pour entreprendre (Entreprise Individuelle, Société, Association)
- La fiscalité du spectacle. Les inscriptions et déclarations obligatoires pour les entrepreneurs de spectacle
- Le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel
- Les conventions collectives Le contrat de travail
- Le régime des intermittents du spectacle
- Les Annexes 8 & 10
- Les caisses sociales du spectacle vivant
- Parenthèse sur le statut d'amateur et de bénévole, la gouvernance

4. Cadre administratif et contractuel

- Contrats de Cession des droits d'exploitation
- Coproduction Coréalisation Mise à disposition de lieu Facturation et T.V.A.

INTERVENANTS

Conseillers-formateur à Culture Action

DUREE

Module 1 : 7h

Module 2 : 14h

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques et de temps pratiques : individuels et collectifs (exercices en petit groupe, et restitution au groupe) pour parvenir à s'approprier les notions abordées, pour les expérimenter et les rendre concrètes. Ainsi, interroger sa propre pratique et améliorer ses savoir-faire. Recours à l'intelligence collective en transversalité pour favoriser l'échange et le partage de l'apprentissage.

Cette formation articule des apports de connaissances à des exemples et études de cas tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation. Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

En cours de formation, évaluation orale basée sur des échanges et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires tout au long de l'action par un système de questions/réponses, cas pratique.

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information. Consultez la rubrique « [préparer sa formation](#) » sur notre site internet.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

- Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous
- Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ttc particuliers ou professions libérales et micro entreprise ou 30€ttc personne morale (association, entreprises, collectivités...)).
- Cette formation est proposée en présentiel: les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 4 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 12 participants)
- Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

- **La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**
- Sous réserve de place disponible au moment de la réception.**

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Pour tout renseignement : 03 81 41 01 91